

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 13 décembre 2007**  
(date de convocation : 3 décembre 2007 )

**Membres présents** : messieurs Boileau, Vocoret, Bellat et Pinson adjoints délégués, messieurs Simonot et Christophe adjoints spéciaux mesdames et messieurs Charbonnier, Delingette, Berthier, Vallade, Raveneau- Bellat, Tupinier, Bredèche, Rodrigués et Tremblay sous la présidence de monsieur Gendraud, maire .

**Membres excusés** : madame Alabeurthe( pouvoir de vote à monsieur Gendraud ) et maonsieuyr Barat ( pouvoir de vote à monsieur Simonot ) .

**Membre absent** : monsieur Pot.

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 novembre 2007, après lecture, est accepté sans observations.

**COMPTE-RENDU**

**Informations municipales**

- le maire donne lecture des courriers de monsieur Gouailhardou concernant la régularisation du bief, de monsieur Fouchères, directeur de l'école élémentaire Tacussel pour remercier la Commune de Chablis quant à l'installation de micro-ordinateurs en réseau, de madame Matray, directrice de l'école maternelle Tacussel concernant les sanitaires de l'école.
- Les résidants du lotissement des Epinottes sollicitent la réfection des trottoirs de leur quartier.
- En raison d'une saison estivale morose et malgré le passage du Tour de France, la fréquentation touristique est en légère baisse.
- Une subvention de 2.343 € est obtenue pour la pose d'huisseries à la caserne de gendarmerie.
- La réception des travaux de réhabilitation du logement, de la mairie-annexe de Poinchy et celle des travaux concernant le logement du Trésor public sont programmées le mardi 18 décembre.
- Les travaux d'éclairage public à Poinchy doivent être réalisés pour le 15 janvier 2008.
- L'OPAC 89 installera des sapins de Noël dans les halls d'immeubles.
- Trois agents se verront remettre des médailles du travail.
- Les vœux du maire sont programmés le 11 janvier 2008.

**Finances communales**

- Le Conseil municipal détermine les grands axes des budgets primitifs 2008, après avoir pris connaissance des appréciations émises par le Trésorier municipal sur la gestion des finances. En résumé, le ratio d'endettement est de 1,18 (il existe surendettement à partir d'un ratio de 1,33 ) . L'endettement est

inférieur à la moyenne des communes de la même strate de population. Il est à noter que la gestion révèle que la Commune de Chablis est en pleine expansion. Les conseillers donnent leur accord pour engager de suite les travaux d'enfouissement des réseaux avenue d'Oberwesel, les travaux d'éclairage public dont ceux de Poinchy, ainsi que la réfection de la voirie à Poinchy et la création d'une « zone 30 » ( avec une zone bleue ) au centre de Chablis .

- Bail du logement de la Trésorerie de Chablis : il est consenti pour trois ans, avec un loyer annuel de 10.615 €.
- La tarification des services municipaux pour l'exercice 2008 reste quasi inchangée. Toutefois, il est tenu compte de l'augmentation des matières premières.
- La commune de Chablis reçoit un prix de 1.000 € pour sa participation à la décoration du village lors du passage du Tour de France. Ce prix est remis par l'Agence de développement touristique de l'Yonne.

### **Personnel communal**

- Le tableau de la liste des postes créés est fixé, comme chaque année.
- De même, que celui du versement du régime indemnitaire pour l'exercice 2008.

### **Affaires diverses**

- La nouvelle réglementation de la location des salles, y compris la nouvelle salle de Poinchy est acceptée. Elle sera quelque peu plus contraignante, mais permettra de conserver en leur état toutes les salles.
- Une demande de subvention doit être adressée pour installer des systèmes anti-intrusion dans différentes salles municipales.
- Le programme d'entretien de la forêt communale pour l'année 2008 s'élève à 20.986,80 € (ttc). Concernant l'expertise des arbres du Pâtis, le devis est estimé trop élevé.
- La nouvelle convention avec le BIVB, concernant la programmation d'actions de promotion de Chablis est validée.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15**